

REDACTION DU PROGRAMME D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION

Cette formation traite de la rédaction d'un programme architectural, technique et fonctionnel d'une opération de construction ou de réhabilitation publique en vue de rédiger un programme ou de missionner un programmiste.

Objectifs opérationnels

- Appliquer la méthodologie et les étapes d'une opération : collecte des données, scénarios de faisabilité, pré-programme, estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement, programme détaillé
- Rédiger le programme architectural, technique et fonctionnel d'une opération de construction ou de réhabilitation publique
- Organiser et mener une consultation de maîtrise d'oeuvre

Public Concerné

- Architectes
- Maîtres d'oeuvre
- Maîtres d'ouvrage
- Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage, en bureau d'études et d'ingénierie
- Assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Responsables techniques, administratifs et juridiques de la maîtrise d'ouvrage

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance générale de la construction publique.

Parcours pédagogique

Fondamentaux transposés dans le Livre IV du code de la commande publique

- Principes qui régissent la maîtrise d'ouvrage publique
- La définition de la maîtrise d'ouvrage publique et le champ d'application du livre IV du CCP
- Présentation des principaux acteurs de la construction

Programme et passation d'un marché de programmiste

- Définition d'un programme architectural, fonctionnel et technique
- Quand doit-on le rédiger ?
- Acteurs de la programmation
- Différentes missions du programmiste et étapes de la programmation
- Les obligations du maître d'ouvrage au regard de la programmation
- Conditions d'évolution du programme
- Étapes de la consultation d'un programmiste
- Quelle procédure retenir ?
- Rédaction d'un Marché de Procédure Adaptée (MAPA) de programmation

Programmation générale et préprogramme

- Recueil des données et état des lieux
- Contraintes et exigences réglementaires
- Préprogramme
- Analyse des besoins, définition des objectifs
- Surfaces, schéma fonctionnel
- Objectifs et caractéristiques des activités composantes
- Faisabilité, scénarios d'implantation

- Coûts prévisionnels, coût global et planning de l'opération
- Étapes de la validation par la maîtrise d'ouvrage

Programmation détaillée

- Programme architectural, fonctionnel et technique
 - Programme général
 - Présentation des données, besoins, contraintes, exigences et performances
 - Spécifications techniques
- Programme détaillé
 - Les fiches techniques détaillées des espaces
- Étapes de la validation par la maîtrise d'ouvrage

Cas pratique : présentation d'un préprogramme et d'un programme architectural, technique et fonctionnel

AMO pour le choix du Maître d'Œuvre

- Assistance pour l'organisation du concours
 - Rédaction de l'avis et du règlement de concours
 - Assistance pour le choix des candidatures
 - Visite du site et séance questions – réponses
 - Assistance pour le choix du projet
 - Rédaction d'un marché de maîtrise d'œuvre

Cas pratique : présentation d'un règlement de concours et d'un rapport de la commission technique en phase candidatures et offres

Suivi du projet

- Obligations du Maître d'Œuvre pendant les études
 - Vérification de la conformité des études au programme
 - Compatibilité de l'enveloppe financière au programme
 - Faisabilité en termes de planning
- Étapes de la validation par le maître d'ouvrage

Cette formation est également réalisable en présentiel.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports de méthodologies, d'exemples commentés de documents, d'exercices et d'études de cas concrets de programmes réalisés, d'un règlement de concours, d'un rapport de la commission technique en phase candidatures et offres.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ **Qualification Intervenant(e)s**

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention (directeur de programmes, AMO ou responsable de projet).

■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com